

Concours enseignants 2018 du second degré public

► Près de 15 000 postes ont été ouverts au recrutement d'enseignants du second degré public à la session 2018 par les voies externe (70 %), interne (15 %) et réservée (15 %). Le nombre de postes offerts diminue de 14 % par rapport à la session 2017.

Aux concours externes, le taux de candidature augmente par rapport à 2017, le nombre d'admissions diminue (- 12 %), mais moins que l'offre de postes. Les taux de couverture sont ainsi en nette amélioration ; 94 % des postes sont pourvus au lieu de 86 % à la session précédente. Certaines disciplines habituellement sous tension (anglais, lettres modernes) comblent cette année tous leurs postes (agrégation et Capes externes). D'autres amorcent une progression sensible de leur taux de couverture, comme les mathématiques (Capes externe).

La part des étudiants issus des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPÉ) progresse parmi les admis aux concours externes (45 %), avec un taux de réussite supérieur à la moyenne.

Aux concours internes, moins de 3 % des postes ne sont pas pourvus. Aux concours réservés, les difficultés de recrutement s'accroissent avec 72 % de postes restés vacants.

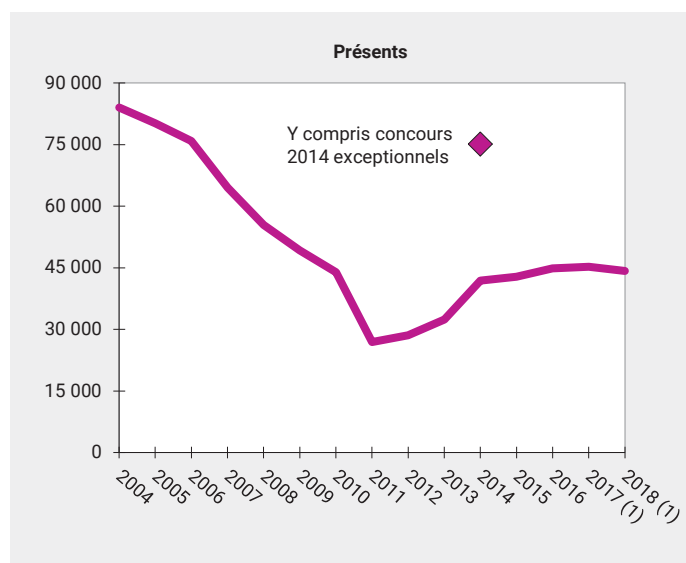
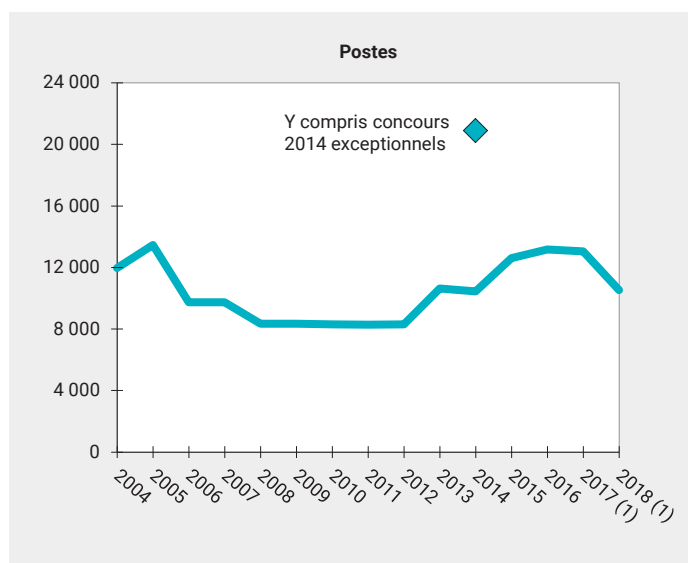
Catherine Valette, DEPP-A2

► En 2018, 14 981 postes d'enseignants titulaires du second degré public ont été ouverts au recrutement pour la France entière, les collectivités d'outre-mer et la Nouvelle-Calédonie : 10 538 pour les concours externes (dont 390 pour les troisièmes concours), 2 280 pour les concours internes, et 2 163 pour les concours et examen professionnalisé réservés (loi Sauvadet). Aux concours externes et internes, la répartition des postes ouverts est la

suivante : l'agrégation (20 % des postes offerts en 2018, y compris les 55 postes du concours spécial), le Capes (55 %), le Capeps (5 %), le Capet (5 %) et le CAPLP (15 %). Par rapport à l'offre de 2017 (17 483 postes proposés), on compte 2 502 postes en moins au titre de la session 2018 (- 14 %). La baisse concerne quasi exclusivement les concours externes classiques (- 2 492 postes), elle épargne les autres voies de recrutement visant des profils justifiant déjà d'une expérience

professionnelle : l'offre de postes est stable pour les concours internes et réservés, ou presque pour les troisièmes concours (- 10 postes). Aux concours externes, la session 2018 avec 10 500 postes retrouve le niveau de la session 2013. C'est une baisse de 2 500 postes par rapport à la session 2017 ► **figure 1**. Entre 2017 et 2018, le nombre de candidats présents aux concours externes a également baissé (- 2 %). Cette diminution est cependant moins forte que celle des postes.

► 1 Évolution du nombre de postes et de présents aux concours externes du second degré dans l'enseignement public



1. Le concours externe spécial de l'agrégation est pris en compte.

Remarque : le graphique représente les candidatures ; un candidat qui s'est présenté à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France entière (France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie).

Source : MENJ-MESRI-DEPP, Système de gestion Ocean.

Comme les années précédentes, la session 2018 enregistre des multi-candidatures : les 44 229 présents aux différents concours externes du public correspondent à 38 750 personnes. En effet, 13 % des candidats effectifs se sont présentés à plusieurs concours externes, un taux qui fluctue entre 13 et 15 % au cours des sept dernières années. Ainsi, 10 500 personnes se sont présentées uniquement à un ou plusieurs concours de l'agrégation, 20 300 uniquement à un ou plusieurs concours du Capes, et 2 200 à la fois à l'agrégation et au Capes.

Le nombre de candidats diminue de 2 % entre les sessions 2017 et 2018. On compte près de quatre personnes présentes pour un poste au lieu de trois depuis 2015 ; le taux de candidature affiché s'établit à 4,2, soit une nette augmentation (3,5 en 2017).

Le nombre de candidatures comprend des « redoublants » : un peu plus d'un tiers des candidats présents aux concours externes en 2018 l'étaient déjà à la session 2017. Par ailleurs, 14 % des candidats présents retentaient leur chance pour la troisième année consécutive.

Des désistements encore importants entre l'inscription et le passage des épreuves

En 2018, un inscrit sur deux (51 %) renonce à se présenter à un concours externe avant même le passage de la première épreuve écrite (52 % en 2017) ► **figure 2**. Mais il existe des disparités importantes selon les concours : si huit inscrits sur dix sont présents à la première épreuve au Capes externe, ils ne sont que quatre sur dix aux Capet et CAPLP externes.

À l'issue des épreuves écrites, la sélectivité a été accrue de manière significative pour les concours externes 2018. Les effectifs sont de nouveau divisés par deux : 56 % des présents ne sont pas déclarés admissibles (52 % en 2017). À la suite des épreuves orales, près d'un candidat sur deux est écarté (49 %, comme en 2017). Finalement, les 9 861 admissions représentent alors 11 % des inscriptions (12 % en 2017).

Amorcée en 2017, la baisse du nombre d'admissions s'accroît en 2018 (- 12 %), mais moins que l'offre de postes (- 19 %).

Le taux de couverture des concours externes s'améliore fortement : les admissions sont inférieures de 6 % aux besoins de recrutements en 2018, contre 13 à 14 % au cours des trois dernières années.

Sans les admissions multiples aux concours externes (4 % des candidats admis en 2018 pour 5 % en 2017), la part des postes non pourvus s'élève à 10 % (18 % en 2017). Un quart des admis sont des candidats qui ont échoué à un concours externe de la session précédente.

Quatre fois moins de postes restés vacants au Capes externe en 2018

À la session 2018, 677 postes ne sont pas pourvus aux concours externes par manque de candidats sur la liste principale dont 367 au Capes, contre respectivement 1 877 et 1 337 à la session précédente ► **figure 2**.

La progression du taux de couverture s'observe de façon générale aux concours externes, avec toutefois une amélioration plus marquée au Capes (+ 12 points en une année). En effet, au Capes externe, la diminution du nombre

► 2 Nombre de postes et de candidatures aux concours externes du second degré public selon le groupe de disciplines en 2018

	Postes	Inscrits	Présents	Présents/poste	Admissibles	Admis	Taux de couverture (en %)
Disciplines scientifiques	586	7 722	3 266	5,6	1 276	519	88,6
<i>dont mathématiques</i>	397	3 906	1 728	4,4	846	330	83,1
Disciplines littéraires et sciences humaines	406	5 715	2 781	6,8	876	388	95,6
<i>dont lettres modernes</i>	131	1 484	713	5,4	318	131	100,0
Langues	315	3 946	1 758	5,6	675	300	95,2
<i>dont anglais</i>	175	2 211	1 022	5,8	388	175	100,0
Disciplines professionnelles	195	4 861	1 818	9,3	435	183	93,8
Disciplines artistiques	68	1 242	654	9,6	131	66	97,1
Éducation physique et sportive	40	1 255	423	10,6	107	40	100,0
Total Agrégation ¹	1 610	24 741	10 700	6,6	3 500	1 496	92,9
Disciplines scientifiques	1 955	11 252	5 602	2,9	3 347	1 831	93,7
<i>dont mathématiques</i>	1 328	6 279	2 779	2,1	1 974	1 204	90,7
Disciplines littéraires et sciences humaines	2 134	14 907	7 816	3,7	3 563	2 031	95,2
<i>dont lettres modernes</i>	1 091	4 035	2 046	1,9	1 492	1 091	100,0
Langues	1 838	10 538	6 072	3,3	3 024	1 714	93,3
<i>dont anglais</i>	1 033	4 961	2 925	2,8	1 688	1 033	100,0
Disciplines artistiques	244	2 047	1 226	5,0	434	228	93,4
Langages spéciaux	2	32	12	6,0	4	2	100,0
Total Capes ²	6 173	38 776	20 728	3,4	10 372	5 806	94,1
Capeps	630	4 977	4 068	6,5	1 326	630	100,0
Capet ²	535	7 687	3 006	5,6	1 085	506	94,6
Disciplines d'enseignement général	580	5 533	2 291	4,0	1 281	580	100,0
<i>dont : mathématiques-physique chimie</i>	213	1 880	726	3,4	480	213	100,0
<i>lettres-histoire et géographie</i>	183	1 850	752	4,1	375	183	100,0
Disciplines professionnelles	1 010	8 800	3 436	3,4	1 790	843	83,5
Total CAPLP ²	1 590	14 333	5 727	3,6	3 071	1 423	89,5
Tous concours externes de l'enseignement public	10 538	90 514	44 229	4,2	19 354	9 861	93,6

1. Y compris le concours spécial ouvert en 2018.

2. Y compris les troisièmes concours ouverts en 2018.

Remarque : le tableau comptabilise les candidatures ; un candidat qui s'est présenté à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France entière (France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie).

Source : MENJ-MESRI-DEPP, Système de gestion Ocean.

Réf. : Note d'Information, n° 19.25. © DEPP

► 3 Origine des lauréats des concours externes du second degré dans l'enseignement public en 2018 (en %)

Origine des candidats	Agrégation ¹	Capes ²	Capeps	Capet ²	CAPLP ²	Tous concours externes du second degré public			
						Admis	Taux de réussite	Part des femmes	Âge moyen
Étudiants en ESPÉ	1,6	53,2	87,3	46,8	39,6	45,2	32,6	60,6	25,4
Étudiants hors ESPÉ	39,5	16,4	6,0	2,4	3,2	16,6	30,1	56,5	25,6
Élèves ENS	28,1	0,7	–	1,2	–	4,8	67,6	45,5	23,7
Enseignants ³	22,0	10,8	2,1	28,3	30,7	15,7	11,8	52,3	35,5
Personnels d'éducation et de surveillance	0,3	2,7	2,4	0,8	3,7	2,3	11,4	63,0	28,3
Autres emplois dans secteurs public ou privé	3,5	8,2	0,3	16,8	16,8	8,7	17,3	52,3	37,5
Sans emploi	5,0	8,0	1,9	3,7	6,0	6,7	15,4	51,1	31,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0			
Effectifs	1 496	5 806	630	506	1 423	9 861	22,3	56,6	28,5

1. Y compris le concours spécial ouvert en 2018.

2. Y compris les troisièmes concours ouverts en 2018.

3. Enseignants titulaires ou non titulaires, enseignement public ou privé.

Remarque : le tableau comptabilise les candidatures ; un candidat qui s'est présenté à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France entière (France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie).

Source : MENJ-MESRI-DEPP, Système de gestion Ocean.

Réf. : Note d'Information, n° 19.25. © DEPP

de postes offerts frôle les 20 %, tandis que le nombre de présents diminue peu (- 1 %). Le taux de candidature est ainsi de 3,4 personnes présentes pour un poste ouvert au lieu de 2,7 depuis 2015. Après l'admission, 94 % des postes sont pourvus au Capes externe en 2018 contre 83 % en 2017. C'est la première amélioration importante au cours des sept dernières années. Certaines disciplines habituellement sous tension (Capes externes de lettres modernes et d'anglais) comblent en 2018 tous leurs postes, pour la première fois depuis plusieurs années. D'autres disciplines restent avec des postes vacants mais le taux de couverture progresse sensiblement : le Capes externe de mathématiques réduit par trois l'écart 2017/2018 des postes restant à pourvoir (91 % de postes couverts pour 76 % en 2017).

Si les difficultés de recrutement persistent à l'agrégation externe de mathématiques, le taux de couverture continue de s'améliorer (83 % contre 67 % en 2017). Tous les postes ouverts sont pourvus à l'agrégation de lettres modernes, contrairement à la session précédente, mais comme au cours de la décennie.

Pour les sections professionnelles, le taux de couverture se maintient autour de 94 % au Capet externe, il augmente au CAPLP externe, passant de 77 % en 2017 à 84 % en 2018 pour ces sections.

33 % de réussite pour les étudiants en ESPÉ contre 22 % pour la moyenne des candidats aux concours externes

Depuis 2014, les concours enseignants se situent en milieu de formation (fin d'année de master 1) et sont intégrés à un cursus de formation progressive, jusqu'à l'obtention du

master 2. Néanmoins, près d'un lauréat sur deux d'un concours externe déclare être déjà titulaire d'un diplôme de niveau master 2 au moment de l'inscription pour les trois dernières sessions ; pour 81 % d'entre eux il s'agit d'un M2 disciplinaire.

Aux concours externes d'enseignants du second degré public, la proportion de lauréats se déclarant être étudiants (hors ENS) se renforce, soit 62 % (59 % en 2017). Une grande majorité d'entre eux est issue des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPÉ), et principalement en première année ► **figure 3**. Les étudiants en ESPÉ sont surreprésentés parmi les admis au Capes externe (53 %), encore davantage au Capeps externe (87 %), alors que les étudiants hors ESPÉ constituent 40 % des admis à l'agrégation. Parmi les admis déclarés être étudiants hors ESPÉ, près de huit sur dix ont suivi une préparation au concours. Par ailleurs, 33 % des étudiants en ESPÉ présents ont été admis aux concours externes (39 % au Capes externe), 30 % pour les étudiants hors ESPÉ. Le métier d'enseignant attire des candidats exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle, mais leurs taux de réussite restent sensiblement inférieurs à ceux des étudiants. Tant en 2018 qu'en 2017, les candidats provenant des secteurs public ou privé constituent 9 % des recrutements externes, jusqu'à 17 % au Capet et CAPLP. La proportion de candidats se déclarant sans emploi s'établit à 7 % (8 % en 2017).

Près de 2 300 postes aux concours internes, une offre stable

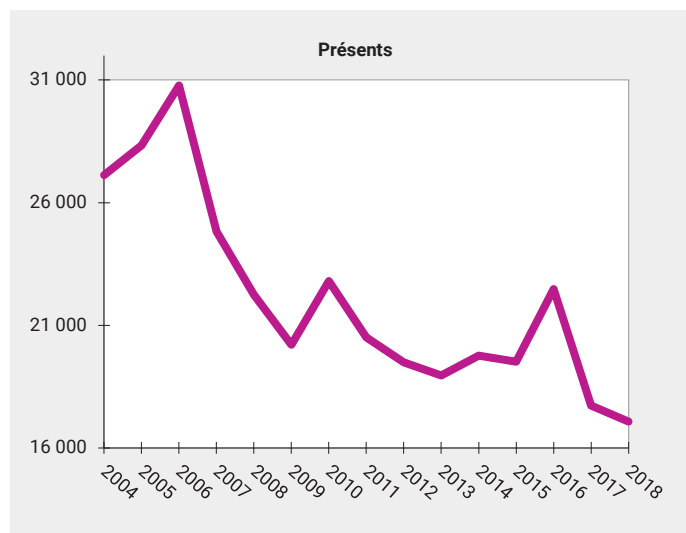
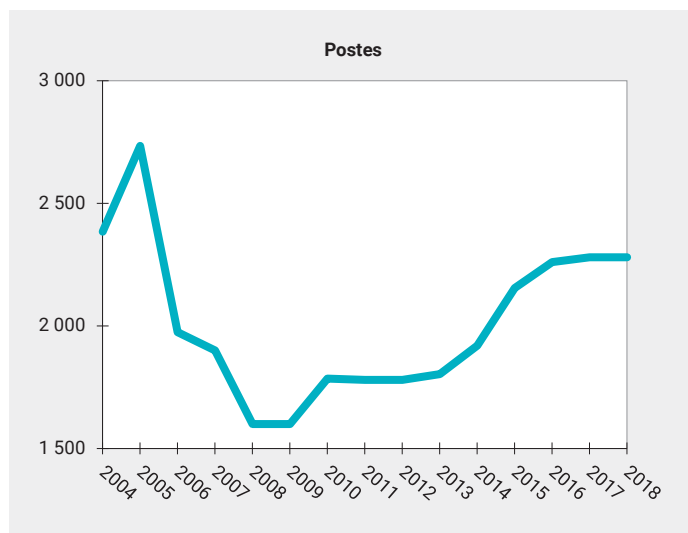
Après des augmentations successives depuis 2013, l'offre de postes aux concours internes se maintient autour de 2 300 au cours des trois dernières sessions ► **figure 4**.

Inversement, la tendance baissière s'installe pour les effectifs de présents depuis 2007. En 2018, les candidats présents sont un peu moins nombreux (- 4 %) qu'en 2017. On compte près de huit personnes pour un poste offert, soit près de deux fois plus qu'aux concours externes. La sélectivité reste forte pour les concours internes : 60 % des présents ne sont pas déclarés admissibles, puis 55 % sont écartés à l'issue des épreuves orales. Finalement, les 2 222 admissions représentent 7 % des inscriptions, comme en 2017. Comme les années précédentes, quasiment tous les postes ont été pourvus, moins de 3 % d'entre eux n'ont pas trouvé preneur en 2018. Les concours internes du public présentent la particularité de recouvrir deux types de recrutement. D'une part, les enseignants titulaires constituent la grande majorité des admis car ils représentent la quasi-totalité des admis à l'agrégation, mais ils ne constituent que 18 à 34 % des admis aux concours du Capes ou équivalent. D'autre part, un grand nombre de lauréats reste composé d'agents non titulaires, recrutement alors identifié comme une voie de titularisation ; 37 % des lauréats des concours internes sont des professeurs contractuels, ce taux atteint 69 % au Capes, 73 % au Capet ► **figure 5**.

Les lauréats des concours externes et internes, en majorité des femmes, ont en moyenne 30 ans

Les recrutements internes sont sensiblement plus féminisés (62 %) que les recrutements externes (57 %). Au global, les femmes constituent 58 % des admis aux concours enseignants externes et internes du second degré public en 2018, comme à la session précédente. Depuis 2005, le taux oscille entre 57 % et 61 %, avec une baisse constante

► 4 Évolution du nombre de postes et de présents aux concours internes du second degré dans l'enseignement public



Remarque : le graphique représente les candidatures, un candidat qui s'est présenté à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France entière (France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie).

Source : MENJ-MESRI-DEPP, Système de gestion Ocean.

Réf. : Note d'Information, n° 19.25. © DEPP

► 5 Origine des lauréats des concours internes du second degré dans l'enseignement public en 2018 (en %)

Origine des candidats	Agrégation	Capes	Capeps	Capet	CAPLP	Tous concours internes du second degré public			
						Admis	Taux de réussite	Part des femmes	Âge moyen
Enseignants ¹	97,4	91,1	62,9	91,5	90,0	92,9	13,3	61,8	38,9
dont contractuels	-	68,9	28,6	73,2	65,9	37,3	19,5	62,6	37,6
Personnels d'éducation et de surveillance	-	4,9	24,2	2,4	2,8	3,0	11,2	67,2	32,0
Autres emplois dans secteur public	2,6	4,0	12,9	6,1	7,2	4,1	9,3	68,5	39,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0			
Effectifs	970	810	70	82	290	2 222	13,0	62,2	38,7

1. Enseignants titulaires ou non titulaires, enseignement public ou privé.

Remarque : le tableau comptabilise les candidatures, un candidat qui s'est présenté à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France entière (France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie).

Source : MENJ-MESRI-DEPP, Système de gestion Ocean.

Réf. : Note d'Information, n° 19.25. © DEPP

à partir de 2011 jusqu'en 2016 puis un léger rebond au cours des deux dernières années. Globalement, l'âge moyen des admis s'élève à 30,4 ans en 2018 (30,2 ans pour les femmes, 30,6 ans pour les hommes). Il est moins élevé aux concours externes (28,5 ans) et reste lié au parcours antérieur. Les étudiants y sont en moyenne plus jeunes : 25,4 ans pour les étudiants issus des ESPÉ, douze ans de plus pour les lauréats en emploi dans les secteurs public ou privé. Ceux des concours internes ont en moyenne 38,7 ans ► figures 3 et 5.

La crise du recrutement s'aggrave aux concours réservés : 7 postes sur 10 sont restés vacants

Outre les concours internes, une autre possibilité de titularisation est ouverte depuis 2013 par la loi dite « Sauvadet » avec les concours réservés. La session 2018 est la dernière année des concours réservés de ce dispositif. Malgré le vivier de candidats élargi depuis 2017, le nombre de candidats

baisse fortement en 2018, contrastant avec la stabilité de l'offre (2 163 postes). Près de deux inscrits sur trois sont écartés, en raison du non-respect des conditions d'inscription ou d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) non conforme. Par ailleurs, le nombre de candidats convoqués à l'oral chute de 34 % par rapport à la session 2017, celui des admis de 36 %, soit 612 candidats. Seuls 28 % des postes sont pourvus en 2018 (44 % en 2017). Depuis 2013, 7 635 candidats ont été admis dans le cadre de ce dispositif pour 14 327 postes ouverts, laissant 47 % de postes non pourvus. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'Information 19.25 est en ligne sur education.gouv.fr/statistiques

Pour accéder à la **figure** complémentaire, aux encadrés « **Source** », « **Champ** », et « **Définitions** » ou à des informations complémentaires, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format XLS ».